

PROFIL DU DIRIGEANT ET GESTION DU RESULTAT COMPTABLE DES GRANDES ENTREPRISES AU BENIN

EXECUTIVE PROFILE AND MANAGEMENT OF THE ACCOUNTING RESULT OF LARGE COMPANIES IN BENIN

DOSSOU Tonankpon Désiré Samson

Doctorant en Sciences de Gestion

Ecole Doctorale des Sciences Economiques et de Gestion

Université d'Abomey-Calavi (UAC)

Laboratoire de Finance Entrepreneuriale et de la Comptabilité (LAFEC)

BENIN

tonankpon@yahoo.fr

SYLLA DOUCOURE Karima

Professeur titulaire en Sciences de Gestion

Ecole Doctorale des Sciences Economiques et de Gestion

Université d'Abomey-Calavi (UAC)

Laboratoire de Finance Entrepreneuriale et de la Comptabilité (LAFEC)

BENIN

karimasylla@yahoo.fr

Date de soumission : 15/06/2023

Date d'acceptation : 02/08/2023

Pour citer cet article :

DOSSOU T. D. S. & SYLLA DOUCOURE K. (2023) « Gestion du résultat comptable des grandes entreprises et profil du dirigeant au Bénin », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 6 : Numéro 3 » pp : 467 - 492

Résumé

Cette étude analytique vise à mettre en évidence l'influence du profil du dirigeant sur la gestion du résultat comptable des grandes entreprises au Bénin. Pour ressortir cette influence, l'accent a été mis sur, l'estimation respective en panel des modèles de variables comptables de régularisation (VCR) et du modèle probit.

Les données utilisées pour l'étude proviennent d'une part de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) du Bénin et portent sur des états financiers de 78 grandes entreprises sur la période 2018-2022, et d'autre part, des données d'enquête relatives aux informations nécessaires sur le profil des mêmes dirigeants des grandes entreprises.

Les résultats montrent qu'en moyenne 56,41% des grandes entreprises de l'étude maximisent leurs résultats comptables contre 43,58% qui les minimisent sur la période d'étude. En outre, les résultats ressortent une influence positive et significative du type de formation, de l'expérience et du statut du dirigeant (actionnaire) sur la gestion du résultat comptable des grandes entreprises au Bénin. Les analyses confirment plusieurs hypothèses et suggèrent que les déterminants de la maximisation des résultats comptables dépendent du type de formation, de l'expérience et du statut du dirigeant.

Mots clés : Gestion du résultat comptable ; variables comptables de régularisation ; profil du dirigeant ; grande entreprise ; maximisation du résultat.

Abstract

This analytical study aims to highlight the influence of the profile of the leader on the management of the accounting result of large companies in Benin. To bring out this influence, emphasis was placed on, the respective panel estimation of the adjustment accounting variable (ACV) models and the probit model.

The data used for the study come on the one hand from the National Institute of Statistics and Demography (INStAD) of Benin and relate to the financial statements of 78 large companies over the period 2018-2022, and on the other hand, survey data relating to the necessary information on the profile of the same managers of large companies.

The results show that on average 56.41% of the large companies in the study maximize their accounting results against 43.58% who minimize them over the study period. In addition, the results show a positive and significant influence of the type of training, experience and status of the manager (shareholder) on the management of the accounting results of large companies in Benin. The analyzes confirm several hypotheses and suggest that the determinants of the maximization of accounting results depend on the type of training, experience and status of the manager.

Keywords : Management of the accounting result ; adjustment accounting variables ; profile of the leader ; large company ; maximization of the result.

Introduction

Le tissu productif béninois est constitué d'une panoplie d'entreprises de différentes tailles et de natures dont 25% sont représentées par les grandes entreprises qui disposent d'un nombre de travailleurs permanents supérieur à 200 (RAEE, 2020 ; INSAE, 2015). Elles sont plus visibles parce qu'elles apportent d'importantes recettes à l'Etat et contribuent à la réduction du taux de chômage grâce au recrutement de masse qui les caractérise.

Contrairement aux auteurs (Nissanke, 2001 ; Quartey et al., 2017) qui défendent que les petites et micro entreprises font face à des contraintes de financement plus actives que les grandes entreprises, considérant fondamentalement les différences de rentabilité, les offres de garantie, les résultats du Bénin ne semblent pas confirmer cette prédiction de la plupart des grandes et moyennes entreprises (RAEE, 2020). En effet, de nos jours, il y a une forme d'unanimité sur le rôle primordial joué par les grandes entreprises dans le développement de l'économie, tant dans le monde entier en général qu'au Bénin en particulier. Cette catégorie d'entreprises dont le chiffre d'affaires équivaut à au moins à un (01) milliard de francs CFA, a investi au cours des dernières années plusieurs centaines de milliards dans l'économie béninoise selon des données recueillies sur leur Plateforme.

Cette catégorie précise d'entreprises doit répondre à des exigences strictes des établissements financiers et bancaires et disposer d'une architecture bien organisée et encadrée présentant les visions et missions claires et précises, tout en donnant des garanties de capitaux propres considérables capables de faire face aux imprévus. En plus de ces exigences, selon Albouy (2002) ; Aldamen et al. (2010), les banquiers recherchent des intérêts contractuels pour leur accompagnement aux entreprises. Alors que les actionnaires espèrent rentabiliser leurs investissements dans l'entreprise, les créanciers veulent également des rendements sur leurs investissements consentis et l'Etat attend le paiement des impôts. De ce fait, la reddition des comptes aux parties prenantes de l'entreprise s'avère indispensable. La responsabilité en matière de production de l'information financière de qualité est donc très large.

C'est ainsi que traditionnellement, par la présentation de documents comptables périodiques, les entrepreneurs doivent rendre compte de leur activité. Au Bénin, l'obligation pour les entreprises d'établir des comptes avec « les plans comptables français » remonte à 1947 avant même l'accession du pays à l'indépendance. Ainsi, l'information comptable revêt une importance capitale pour les entreprises. Elle permet aux parties prenantes de disposer des informations sincères sur l'utilisation qui est faite de leurs ressources, sur l'image fidèle de

l'entreprise et sur sa performance financière, sociale et économique à travers la présentation de leur résultat pour une prise de décisions éclairée et une allocation efficace et efficiente des ressources.

De nos jours, les exigences en la matière ont évolué et se sont accrues au fur et à mesure que les échanges se développaient et que la vie économique devenait plus complexe. Récemment, l'application du nouveau référentiel comptable SYSCOHADA révisé ainsi que les nouvelles réformes dans le domaine fiscal faisant état d'exigences aux entreprises, ont fortement augmenté le volume d'informations requis.

Plus que jamais, une réflexion sur la transparence des données financières et comptables devient obligatoire. La comptabilité acquiert donc à présent une fonction d'information à l'égard des différents partenaires financiers et sociaux de l'entreprise dont les attentes sont diverses et souvent divergentes. Malgré ces exigences, force est de constater que certains dirigeants passent par les décisions de gestion ou par des décisions dites stratégiques pour manipuler ou maquiller, voire nettoyer les comptes ; ce que nous qualifions de gestion du résultat comptable. Selon (Jensen, 2005), les auteurs de ces dérives financières commencent souvent par la gestion dite stratégique de l'information financière pour ensuite descendre dans les irrégularités et les fraudes.

Face à l'importante liste des fraudes financières apparues ces dernières années, la problématique de gestion des résultats est devenue encore plus préoccupante. Sur le continent européen, on peut citer à juste titre les scandales financiers de Alstom, Ahold, Alcatel, Parmalat, la Générale des eaux, Elf et la compagnie financière de Suez. Aux Etats-Unis, ceux de Enron, Worldcom, Tyco et Maxwell sont toujours d'actualité. Sur le continent africain, le Bénin précisément a connu les scandales financiers dont ICC Services, Société Nationale pour la Promotion Agricole (SONAPRA), Programme Pluriannuel d'appui néerlandais au secteur Eau et Assainissement (PPAE 2), Fonds National de Microfinance (FNM), PIA Market, Agence Nationale des Transports Terrestres (ANaTT).

Ces mauvais épisodes sont venus corroborer l'existence de la question de gestion du résultat comptable et rappeler son importance. De nombreuses études effectuées pour la plupart ont traité le sujet de la gestion des résultats en Afrique selon les auteurs (Bigou-Laré, 2001) ; (Baidari, 2005) ainsi que (Bjongue, 2007) et leurs résultats méritent une attention particulière. De plus, Labelle (1990) a montré que les gestionnaires sont engagés à augmenter le résultat comptable pour respecter les clauses restrictives. Shabo et Taktak (2002) ont trouvé que les entreprises les plus endettées gèrent les résultats comptables à la hausse, alors que selon

Young (1998), les variables contractuelles (endettement, rémunération) ne semblent significatives que dans le cas où la marge de manœuvre des dirigeants est réduite ou que la situation économique générale est mauvaise ; ce qui valide l'idée que les prédictions de la théorie politico-contractuelle ne sont pertinentes que dans les cas extrêmes.

Il faut corroborer cette vision avec la réflexion de Healy et Whalen (1999), qui ont noté que la gestion des bénéfices se produit lorsque les gestionnaires utilisent leur pouvoir discrétionnaire dans le processus de comptabilité financière et la structure des transactions pour réviser les états financiers, ou pour induire en erreur certaines parties prenantes sur la performance économique et les informations réelles du rapport financier de l'entreprise qui affectent certaines parties prenantes (Émissions contractuelles basées sur les données comptables.) D'autre part, Degeorge et alii (1999) ont montré que la gestion axée sur les résultats a été utilisée pour expliquer certains aspects des choix comptables dans l'orientation de la gestion pour influencer la diffusion des résultats aux parties prenantes. Dans le même prolongement, selon Fabre, Nogatchewsky, et Oxibar (2018), les dirigeants utilisent la comptabilisation des dépenses incorporelles comme un instrument de gestion du résultat selon l'évolution de la structure de financement. Les résultats de Baghar, N. (2018 et 2020), indiquent l'existence de pratiques de gestion des résultats dans les entreprises cotées et leur dépendance avec la taille de l'entreprise. Par contre, Boukich, K. et El Akry, E.K. (2022) ont montré qu'il y a d'autres facteurs autres que la seule utilisation d'un nouveau cadre comptable qui permettent le raffermissement de la qualité des données comptables sous les IFRS.

Toutefois, nous avons constaté que ces études n'ont pas abordé l'effet que pourrait avoir le profil du dirigeant sur la gestion du résultat comptable des grandes entreprises. La gestion du résultat ne permet pas à lui seul d'expliquer véritablement la situation ; il est donc nécessaire d'étudier la gestion du résultat dans un contexte d'agence. Le profil du dirigeant étant un facteur très important qui peut permettre de distinguer les dirigeants et leur comportement opportuniste. Notre étude fait la combinaison du profil du dirigeant et de la gestion du résultat comptable des grandes entreprises au Bénin. Ainsi, nous avons essayé de répondre à la question fondamentale suivante : « Quelle est l'influence du profil du dirigeant sur la gestion du résultat comptable des grandes entreprises au Bénin ? »

L'objectif de cette étude est d'analyser l'influence du profil du dirigeant sur la gestion du résultat comptable des grandes entreprises au Bénin. Cette étude apporte l'éclairage nécessaire sur la manipulation ou l'habillage des comptes des entreprises par les dirigeants. Ces pratiques étant encore peu connus par les parties prenantes des entreprises au Bénin, cette

étude donne l'occasion de permettre au lecteur de cet article de les connaître afin d'éviter leurs conséquences. Notre démarche méthodologique nous a permis de faire l'estimation respective en panel à partir des modèles de variables comptables de régularisation (VCR) et du modèle probit.

Dans un premier temps, avons fait l'état de la littérature, et en second temps, présenté la démarche méthodologique de recherche ainsi que les différents résultats obtenus.

1. Revue de la littérature

1.1. Cadre conceptuel et théorique du calcul et de l'analyse de la manipulation du résultat comptable

La littérature sur le mouvement de la manipulation du résultat comptable nous a permis de détecter les trois approches de mesure de la gestion du résultat comptable à savoir : approches par les variables comptables de régularisations (VCR), approches par les flux de trésorerie et approches par les seuils.

1.1.1. Approches par les variables comptables de régularisations (VCR)

Healy (1985) a été le premier à introduire le concept de " Variables comptables d'ajustement (VCR) " comme indicateur de la gestion comptable des revenus, et c'est pourquoi il a défini " VCR " ou " Comptes d'ajustement comptable " dans son article pionnier de 1985 comme la somme de [réglementations comptables dans les flux de cache de l'entreprise, tel qu'autorisé par les organismes de normalisation. Cependant, la gestion du résultat comptable ne concerne qu'une partie de celui-ci, appelée régularisations « anormales » ou « discrétionnaires ». Ces VCR sont obtenues par la différence entre les "VCR totales calculés par la formule de soustraction ou la formule d'addition, et les "VCR normales, également appelées "non discrétionnaires".

Les modèles d'analyse et d'évaluation de la comptabilité d'exercice normale les plus utilisés par les chercheurs en gestion des résultats entre 1985 et 2005 sont :

- Les modèles stationnaires : désignés "normaux", ils ont été qualifiés de naïfs en ce sens que ces algorithmes calculaient des magnétoscopes normaux à partir du total des magnétoscopes des années précédentes sans référence aux déterminants économiques de ces magnétoscopes. Il s'agit des modèles de (Healy, 1985) et (DeAngelo, 1986).
- Modèles économiques basés sur des déterminants économiques : On distingue le modèle de Jones (1991), qui est largement utilisé par les chercheurs en comptabilité. Il suppose que l'évolution des recettes fait partie des charges à payer normales avec les

immobilisations corporelles. En raison de cette faiblesse, les chercheurs (Dechow et al., 1995) proposent une modification du modèle de Jones. Dans leurs modèles, ils ajustent l'évolution du chiffre d'affaires en fonction de l'évolution des créances clients. Car ce dernier peut faire l'objet de manipulations (Kang et al., 1995 ; Kothari et al., 2005).

1.1.2. Approches par les Flux de trésorerie

Depuis 1985, lorsque le premier modèle de mesure de la gestion comptable des revenus de Healy a émergé, les chercheurs ont trop mis l'accent sur le développement de modèles de comptabilité d'exercice (ACV) et ont négligé la manipulation des flux (Fudenberg et Tirole, 1995 ; Healy et Whalen, 1999 ; Dechow et Skinner, 2000 ; Vidal, 2010). À partir de 2005, Graham a commencé à examiner l'activité réelle avec l'enquête sur Harvey et Rajgopal, révélant que les dirigeants soutiennent ces outils de manipulation. Un an plus tard, Roychowdhury (2006) développe un modèle quantitatif pour mesurer les activités réelles anormales. En comparant le montant normal des activités réelles avec les dépenses publiées. Dans les approches fondées sur le VCR et les flux de trésorerie, les modèles mesurent respectivement le niveau « normal » de VCR et d'exploitation pour chaque entreprise. Au contraire, l'approche par seuil est un processus différent (Vidal, 2010).

1.1.3. Approche par les seuils

Burgstahler et Dichev (1997) ont été les premiers à formuler le postulat de l'approche par seuil ; il s'agit d'une distribution des résultats suivant une distribution lisse et normale sans manipulation. En d'autres termes, la forme de la distribution ne doit pas présenter une discontinuité, c'est-à-dire un "saut", un "pic". La population de cette approche est constituée d'entreprises douteuses quel que soit le type de manipulation, et il ne s'agit pas de mesurer un type spécifique pour chaque entreprise qui peut être des opérations réelles ou des variables d'ajustement comptable (ACV). Sur un échantillon de plus de 4 000 entreprises américaines, les chercheurs ont identifié deux types de seuils : "Blank result threshold" et "Blank variation threshold of results". Dans le premier, toutes les entreprises ont les mêmes résultats absolus. Pour ces derniers, il y a sous-représentation dans le nombre d'entreprises lorsque les résultats distribués sont légèrement inférieurs au seuil. Contrairement aux résultats supérieurs au seuil où une sur-représentation du nombre d'entreprises est affichée.

Des années plus tard, aux États-Unis, Degeorge et al. (1999) ont examiné les irrégularités dans la distribution de la variable bénéfice par action. Ils confirment les résultats précédents

de Burgstahler et Dichev (1997) et fixent un troisième seuil, le « seuil de prédiction des analystes ». Dans ce cas, les entreprises évitent de publier un résultat légèrement inférieur aux estimations, essayant d'équilibrer le résultat avec les estimations des analystes pour ne pas tromper quelque chose.

De plus, Kasznik (1997) a ajouté un quatrième seuil, « Executive Estimation Threshold ». Ce seuil a été peu étudié, assimilé au seuil des estimations des analystes. Cependant, Rayne et Robb (2000) ont montré que ce dernier seuil est beaucoup plus important lorsque les estimations des analystes sont en ligne avec celles des gérants.

Enfin, un cinquième seuil est observé, qui n'a jamais été étudié mais a été largement cité dans la littérature. C'est l'effet "forte perte". Cet effet n'est pas exactement un seuil à moins qu'il ne se produise à un certain niveau de résultat. C'est un effet plus dilué. Cependant, avoir une irrégularité de distribution statistique a quelque chose en commun avec les quatre seuils précédents et leur est souvent associé dans la littérature (Vidal, 2010).

Plutôt, avec l'approche des variables comptables d'ajustement (ACV), où le chercheur n'est pas sûr de savoir à quel point chaque entreprise manipule ses résultats. Dans cette approche, on sait presque certainement qu'il y a des tricheurs sans savoir qui, combien de personnes et comment ils font la manipulation (Vidal, 2010).

Pour Mard (2004), Le Nadant (2001) et Vidal (2010), la méthodologie des seuils et la méthodologie VCR sont complémentaires car la première « ne permet pas d'évaluer le périmètre de la gestion du résultat, mais se contente de tester son existence résultat est le comportement de gestion ».

Dans le cadre de ce travail, nous utilisons les Variables Comptables d'Ajustement (ACV) car elles sont largement utilisées par les chercheurs en comptabilité. Aussi, pour des chercheurs comme El Maguiri et Chakir (2023), les accruals sont liés à l'échelon d'activité, et seule la portion discrétionnaire permet de calculer l'étendue de la gestion du résultat comptable.

1.1.4. La grande entreprise au Bénin

Les grandes entreprises sont celles qui respectent les critères de taille en ce qui concerne le nombre de personnel, le capital ou le chiffre d'affaires. Selon la Direction des Grandes Entreprises (DGE), une grande entreprise est celle dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à un milliard (1.000.000.000) de francs CFA.

1.1.5. Le profil du dirigeant

Selon Boislandelle (1998), le profil du dirigeant, est le « recensement des caractéristiques susceptibles de permettre son identification et/ou sa singularisation par rapport à d'autres catégories d'acteurs sociaux ».

Pour de nombreux auteurs, le profil du dirigeant est souvent approché sous différents angles selon Bayard et Nebenhaus (1996). Au nombre des différents angles, nous pouvons citer : le profil psychologique, le profil comportemental et le profil sociodémographique.

1.2. Revue empirique

Selon Chapellier (1994 et 1997), il y a des associations entre la formation et les buts du dirigeant, la mission et la formation du comptable interne, l'implication du comptable externe, l'expérience du dirigeant, l'âge et le type de formation qui sont les déterminants comportementaux du dirigeant et les pratiques de gestion comptables.

Cole (1998), montre que la longévité d'une relation entre le prêteur et l'emprunteur ainsi que les différents services financiers entretenus entre ces derniers sont positivement corrélés à la décision d'octroi de crédit. Selon lui, le degré d'emprunt de l'entreprise est positivement rapporté avec la durée de la relation qui lie le banquier au dirigeant. Dans le même sens, Barker et Mueller (2002), démontre que l'âge managérial peut aussi avoir une influence positive sur le niveau d'endettement des entreprises et par ricochet influence la gestion de la marge comptable à adopter pour une bonne présentation des états financiers à soumettre aux établissements financiers afin d'être éligible aux prêts. L'âge managérial fait ici référence au temps pour lequel la gestion de l'entreprise est assurée par la même personne en tant que preneur de décision stratégique, c'est-à-dire l'expérience dirigeant à la tête de l'entreprise.

Teyssier (2010), montre que, plus le dirigeant est expérimenté, plus il met en place des dispositifs visant à protéger l'entreprise contre les risques d'une trop grande pression financière et par conséquent gère le résultat de l'entreprise.

Selon McMahon et al. (1993), le dirigeant ayant une formation en gestion est capable d'analyser et d'interpréter les états financiers, ce qui, d'après les banquiers, diminue le risque financier. Selon lui, le niveau d'endettement bancaire des PME dirigées par des gestionnaires est plus élevé que celui des PME dirigées par les non gestionnaires. De plus, St-Pierre (2004), indique que la connaissance du dirigeant de la PME est une source de performance. Selon l'auteur le dirigeant ayant une bonne connaissance en gestion est capable d'opérer des contrôles financiers réduisant ainsi le risque de faillite de l'entreprise. Cette connaissance en

gestion peut donc séduire le banquier. Alors que selon Ndjambou et Sassine (2014), la formation désigne quant à elle, le savoir ou expérience ayant un lien avec les activités pratiquées dans la PME.

Selon Le et al. (2006), l'impact du niveau de formation des entrepreneurs sur l'accès de leur entreprise au financement externe ne serait pas appuyé empiriquement. Selon eux, l'obtention du crédit bancaire par un dirigeant ne s'explique pas par son niveau d'instruction. Certains auteurs ont trouvé une explication du degré d'emprunt des firmes à partir du niveau d'instruction du dirigeant. Au fait, Kalika (1988), montre que, dans les PME, les dirigeants autodidactes ont une forte aversion à l'endettement. Selon lui, les dirigeants considèreraient l'endettement bancaire comme une source de risque qu'il faut éviter. Le faible niveau d'instruction influence négativement la situation financière de l'entreprise dans la mesure où les employés et parfois les promoteurs peu instruits considèrent la banque comme un lieu réservé aux personnes exceptionnelles où ils ne peuvent pas être considérés. Quand bien même ils avaient le courage d'y accéder, les longues procédures administratives, les longues files d'attentes et bien d'autres éléments les emmèneraient rapidement à changer d'avis (Moumou, 2016). Selon Pigé (2002), un dirigeant qui ne dispose que d'un faible capital humain du fait d'une absence de formation supérieure en gestion aura un très fort attachement à son entreprise.

La proximité du dirigeant avec le banquier renvoie à des relations interpersonnelles ethniques entre le dirigeant et le banquier. En effet, l'ethnicité est un sentiment de partage soit d'une ascendance commune, de la langue, des coutumes, de ressemblances physiques ou de l'histoire vécue (Bekono Ohana, 2017).

Les résultats selon Hirst (1994), montrent que les auditeurs n'accordent pas le même crédit aux justifications des dirigeants selon que les responsables de la firme aient intérêt ou non à gérer à la hausse. Une autre conclusion, plus surprenante, est que les auditeurs accordent autant d'attention aux incitations tendant à augmenter le résultat qu'à celles menant à une préférence pour une diminution du résultat.

Selon Smith (1976), la présence d'un grand nombre de propriétaires limite les techniques de lissage de la performance des firmes américaines. Dempsey, Hunt et Schroeder (1993) montrent également que les entreprises sans grands actionnaires extérieurs (détenant au moins 10 % du capital) ont tendance à classer les bénéfices en résultat d'exploitation et les résultats déficitaires (pertes) en résultat exceptionnel. En revanche, Zhong et al. (2007) montrent que la présence de groupes d'actionnaires n'empêche pas la gestion du résultat en période de contre-

performance. On remarque qu'au Canada, le rassemblement du capital améliore la manipulation du résultat, tandis qu'il s'affaiblit après un certain seuil (34 %). Cette corrélation non rébarbative existe également chez Ding et al. (2007), et Liu et Lu (2007), en Chine. En France, Saada (1995) examine l'effet du rassemblement actionnarial sur les décisions comptables des entreprises en question d'amortissements, de goodwill, de stocks et d'engagements de retraite. Il faut noter que seule la technique de valorisation des stocks semble affectée par le rassemblement du capital, modéré à partir de la proportion disposée par les trois indispensables propriétaires, du point de vue du ratio d'actionnariat des trois principaux actionnaires. Si l'on se renvoie à la doctrine, l'existence d'actionnaires disposant une portion considérable du capital est prétendue assurer une préférable vérification sur les dirigeants, et par conséquent réduire la manipulation des informations financières (Beneish, 1997).

2. Méthodologie de recherche et présentation du résultat

Dans cette partie, nous avons exposé la démarche méthodologique de la recherche et présenté les différents résultats.

2.1. Méthodologie de recherche

2.1.1. Spécification du modèle des Variables Comptables de Régularisation

La gestion du bénéfice ou perte comptable est mesurée à l'aide d'un modèle de variable comptable ajustée (VCR). Pour passer de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice, ces variables disposent de tous les ajustements comptables permettant cette transition. Il s'agit des éléments (produits et charges) calculés et de l'évolution du besoin en fonds de roulement. VCR, indique la variable comptable ajustée ; R_{it} désigne le résultat net (hors éléments non récurrents) ; FTE, il désigne le cash-flow opérationnel. Les VCR sont calculées à partir du résultat net :

$$VCR_{it} = R_{it} - FTE_{it}$$

(1)

i entreprise ; t est la période ; VCR_{it} représente les variables comptables de régularisation ; R_{it} le résultat net (hors éléments extraordinaires) ; FTE_{it} le flux de trésorerie d'exploitation.

Les VCR comportent deux tranches, la première est issue du pouvoir discrétionnaire du gestionnaire (VCRD) et la seconde porte sur les décisions comptables des gestionnaires sans effets (VCR normales ou non discrétionnaires, VCRND). Ce dernier est en corrélation avec le

niveau d'activité et seule la partie discrétionnaire des VCR mesure l'ampleur de la gestion du résultat comptable.

Jones (1991) a défini un modèle largement utilisé dans la littérature qui tient compte de l'influence des facteurs économiques sur les calculs normaux du VCR. Selon le modèle, VCRND est fonction de l'évolution du chiffre d'affaires et doit suivre l'évolution des conditions économiques et la politique d'investissement de l'entreprise (immobilisations corporelles).

Ainsi, les VCR totales se définissent de la manière suivante :

$$VCR_{it}/A_{it-1} = \alpha_0(1/A_{it-1}) + \alpha_1(CA_{it}/A_{it-1}) + \alpha_2(IMMO_{it}/A_{it-1}) + \varepsilon_{it} \quad (2)$$

i entreprise ; t est la durée ; VCR_{it} représente les variables comptables de régularisation ; A_{it-1} est la somme totale de l'actif en t_{-1} ; CA_{it} est l'évolution des recettes ; $IMMO_{it}$ est le montant des immobilisations corporelles ; ε_{it} est le terme d'erreur.

Les VCRND sont calculées suite à l'estimation des éléments α_0 ; α_1 et α_2 à l'aide d'une régression pour un ensemble d'entreprises sur une période antérieure (période d'estimation).

Dechow et al. (1995) modifie le modèle de Jones en introduisant l'accroissement des créances clients. Le modèle corrigé devient :

$$VCR_{it}/A_{it-1} = \alpha_0(1/A_{it-1}) + \alpha_1((CA_{it} - CR_{it-1})/A_{it-1}) + \alpha_2(IMMO_{it}/A_{it-1}) + \varepsilon_{it} \quad \dots \quad (3)$$

i entreprise ; t est la période d'étude ; VCR_{it} représente les variables comptables de régularisation ; A_{it-1} est la somme totale de l'actif en t_{-1} ; CA_{it} est l'accroissement des recettes ; CR_{it-1} est l'accroissement des créances clients ; $IMMO_{it}$ est le montant des immobilisations corporelles ; ε_{it} est le terme d'erreur.

Une fois les modèles sont estimés, les VCRD sont ensuite mesurées à partir de l'échantillon des sociétés considérées dans cette étude. Le nouveau modèle se présente comme suit :

$$VCRD_{it}/A_{it-1} = VCR_{it}/A_{it-1} - VCRND_{it}/A_{it-1} \quad (4)$$

i entreprise ; t est la période d'étude ; $VCRD_{it}$ représente les variables comptables de régularisation discrétionnaires ; VCR_{it} représente les variables comptables de régularisation ; $VCRND_{it}$ représente les variables comptables de régularisation non discrétionnaires et A_{it-1} est la somme totale de l'actif en t_{-1} .

Ainsi, en terme économétrique, les VCRD sont obtenus en récupérant les résidus des estimations.

2.1.2. Modèle des déterminants de la gestion du résultat comptable

Pour évaluer l'influence du profil du dirigeant sur la gestion du résultat comptable, un modèle probit est adopté. En effet, le comportement du dirigeant est appréhendé ici par le fait qu'il adopte la maximisation de résultats ou la minimisation de résultats. La variable à expliquer est la Variable Comptable de Régularisation Discretionnaires (VCRD) calculée pour les 78 grandes sociétés de notre échantillon d'étude. Cette variable est variable binaire. Ça prend la valeur 1 si le dirigeant maximise le résultat comptable ($VCRD > 0$) et 0 si le dirigeant minimise le résultat comptable ($VCRD < 0$).

Ainsi il est question d'estimer la probabilité de gestion de résultat comptable en fonction du profil du dirigeant appréhendé par le type de formation du dirigeant, l'expérience du dirigeant et le statut du dirigeant.

Alors l'équation à estimer est la suivante :

$$VCRD_{it}/A_{it-1} = \beta_0 + \beta_1 Typfor_{it} + \beta_2 Exp_{it} + \beta_3 Statut_{it} + \beta_4 Effectper + \beta_5 Pressfisc_{it} + \beta_6 ROE_{it} + \varepsilon_{it} \quad (5)$$

Comme notre variable dépendante ici est binaire, nous avons procédé par la technique d'estimation par le probit en supposant une distribution normale

2.1.3. Définition et sources des variables

Cette étude s'appuie sur les états financiers de deux cent soixante-dix-sept (277) grandes entreprises du Bénin, couvrant la période, 2018-2022, sur la base des données obtenues à l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) du Bénin. Afin de mieux collecter les informations sur le profil du dirigeant qui est la variable d'intérêt, l'enquête a porté sur un échantillon des dites grandes entreprises. Or, le calcul des VCR consiste à utiliser des données de panel sur la période d'étude. Il s'en suit que les mêmes types d'informations devraient être collectées sur les mêmes grandes entreprises. Mais, on constate que seules soixante-dix-huit (78) grandes entreprises de la base de données répondent à ce critère ci-dessus mentionnée et sont par ricochet éligibles. Elles représentent la taille de notre échantillon qui fait vingt-huit pour cent (28%) de l'effectif moyen des grandes entreprises (soit 78/277) sur la période d'étude.

Par ailleurs, le choix de la période d'étude et du nombre d'entreprises est basé sur la problématique ciblée dans cette étude dont les faits stylisés relèvent des années très récentes

et du fait que le nouveau référentiel comptable (SYCOHADA Révisé) a été mis en application à partir de l'année 2018. $VCRD_{it}$ représente la somme des variables comptables de régularisation discrétionnaires comme dans les travaux de Djama et al. (2014). Ici cette variable est binaire, elle prend la valeur 1 si le dirigeant maximise le résultat et la valeur 0 sinon. A_{it-1} représente le montant total de l'actif des entreprises en année $t - 1$. $Typefor_{it}$, le type de formation, Exp_{it} , l'expérience du dirigeant et $Statut_{it}$, le statut du dirigeant sont introduits dans le modèle pour capter le profil du dirigeant des grandes entreprises sélectionnées dans notre étude. Le type de formation du dirigeant prend la valeur 1 si le dirigeant est gestionnaire et 0 sinon. L'expérience du dirigeant prend la valeur 1 si le dirigeant a plus de 5ans d'expérience dans l'entreprise et 0 sinon. Le statut du dirigeant prend la valeur 1 si le dirigeant est actionnaire de l'entreprise et 0 sinon. $Pressfisc_{it}$, la pression fiscale appréhendée par le rapport entre l'impôt sur le résultat. ROE_{it} , la rentabilité financière obtenue par le calcul du quotient entre le résultat net et les capitaux propres (Djama et al, 2014). L'idée étant que la gestion du résultat comptable est en priorité engagée par des sociétés de maigre prouesse financière.

2.2. Présentation du résultat

Avant d'amorcer l'analyse des données, il s'avère important de présenter les différentes composantes de l'échantillon et d'apprécier la validité globale de la recherche. Cette section présente d'une part, la statistique descriptive des variables du modèle de Jones corrigé et des variables comptables de régularisations discrétionnaires par grandes entreprises et d'autre part, les résultats d'estimation des caractéristiques de la gestion du résultat comptable des grandes entreprises du Bénin.

2.2.1. Statistique descriptive des variables du modèle de Jones modifié

Les résultats des statistiques descriptives des variables de l'échantillon total de la recherche sont résumés dans le tableau 1. Les variables comptables de régularisations totales sur la période d'étude représentent en moyenne -48,8% du total actif entre 2018-2022. Ils ont été au préalable standardisés par le total actif de l'année précédente afin de neutraliser l'effet taille. La standardisation des « variables comptables de régularisation totales » et leurs composantes par l'actif total de l'année antérieure permettent d'affiner l'analyse en les exprimant en pourcentage de l'actif. D'ailleurs, le calcul de la manipulation du résultat se fait par le pourcentage des « variables comptables de régularisation » choisies dans la discrétion par rapport à l'actif total de l'année précédente.

Tableau 1. Statistique descriptive des variables du modèle de Jones modifié

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
VCR_{it}/A_{it-1}	311	-.488	6.584	-69.78	36.919
$1/A_{it-1}$	312	0	0	0	0
$CA_{it} - CR_{it-1}/A_{it-1}$	312	-3.758e+19	7.762e+20	-6.363e+21	7.613e+21
$IMMO_{it}/A_{it-1}$	312	7.458e+18	8.940e+19	0	1.531e+21

Source : Auteur

2.2.2. Statistiques descriptives des variables comptables de régularisations discrétionnaires par grandes entreprises

Le tableau ci-dessous présente les résultats de la statistique descriptive des variables de régularisations discrétionnaires par grandes entreprises au Bénin. Il ressort donc de ce tableau qu'en moyenne 56,41% des grandes entreprises du Bénin maximisent leurs résultats contre 43,58% qui minimisent leurs résultats.

Tableau 2 : Statistique descriptive des variables comptables de régularisations discrétionnaires par grandes entreprises

Entreprises	Nbres Obs.	Moyennes	Ecart types	Min.	Max.
1	4	1,107	1,154	-0,533	2,034
2	4	-1,415	0,775	-2,260	-0,428
3	4	-0,261	0,199	-0,452	0,008
4	4	2,138	2,398	-0,121	5,219
5	4	-0,185	0,138	0,306	-0,060
6	4	5,824	9,159	-0,065	19,420
7	4	1,042	1,718	-0,391	3,534
8	4	-0,215	0,238	-0,383	0,138
9	4	0,058	0,494	-0,534	0,648
10	4	-6,075	5,120	-11,19	-0,616
11	4	-1,710	1,259	-2,839	-0,151
12	4	0,670	1,160	-0,099	2,399
13	4	-0,380	0,045	-0,417	-0,314
14	4	2,207	1,012	-0,740	3,065
15	4	-0,181	0,078	-0,269	-0,080
16	4	0,661	0,590	0,114	1,490
17	4	4,550	7,949	-0,109	16,403
18	4	0,235	1,085	-0,450	1,830
19	4	-0,090	0,363	-0,403	0,292

20	4	-0,015	0,804	-0,814	1,093
21	4	0,009	0,487	-0,637	0,429
22	4	1,161	1,111	-0,242	2,449
23	4	4,193	6,375	-3,140	10,641
24	4	-0,423	0,394	-0,842	-0,035
25	4	0,847	1,304	-0,265	2,735
26	4	-0,446	2,754	-4,498	1,661
27	4	0,401	0,993	-0,745	0,994
28	4	0,086	0,293	-0,212	0,487
29	4	4,692	9,799	-0,843	19,3557
30	4	2,661	2,726	-0,589	5,885
31	4	-0,158	0,370	-0,523	0,245
32	4	12,622	24,498	-0,956	49,341
33	4	-0,093	0,588	-0,663	0,730
34	4	1,496	1,672	-0,252	3,120
35	4	0,084	0,925	-0,734	1,171
36	4	0,239	0,447	-0,332	0,635
37	4	0,489	0,637	0,050	1,432
38	4	-2,957	6,077	-11,934	0,897
39	4	2,085	3,155	-0,583	6,073
40	4	1,010	0,981	-0,129	2,265
41	4	0,087	0,214	-0,126	0,294
42	4	-0,051	2,008	-2,820	1,746
43	4	-0,027	1,963	-1,599	2,817
44	4	-0,129	0,771	-0,379	1,272
45	4	0,861	3,621	-1,772	5,937
46	4	0,342	0,247	0,118	0,565
47	4	-3,891	7,936	-15,750	1,047
48	4	-0,247	1,104	-1,716	0,930
49	4	1,434	1,638	-0,042	3,778
50	4	0,736	1,497	-0,451	2,918
51	44	-9,482	18,569	-37,328	0,371
52	4	-3,015	5,026	-10,554	-0,414
53	4	0,682	1,152	-0,160	2,338
54	4	-1,612	2,472	-5,290	-0,152
55	4	-0,798	0,445	-1,348	-0,263
56	4	-6,221	11,551	-23,546	-0,221
57	4	0,910	0,722	0,212	1,841
58	4	3,464	6,239	0,128	12,820

59	4	0,448	0,463	0,179	1,143
60	4	0,534	0,474	0,109	1,048
61	4	-0,468	0,913	-1,501	0,721
62	4	1,884	3,738	-1,604	6,881
63	4	-0,470	0,968	-1,590	0,772
64	4	0,764	1,216	-0,229	2,523
65	4	1,212	2,211	-0,379	4,459
66	4	-0,089	1,294	-2,822	-0,124
67	4	0,909	0,836	-0,228	1,787
68	4	0,364	0,611	-0,083	1,237
69	4	-1,972	3,488	-7,197	0,038
70	4	0,010	0,380	-0,232	0,576
71	4	1,187	3,487	-1,482	6,317
72	4	-16,798	33,088	-66,430	-1,086
73	4	-3,279	5,012	-10,731	-0,317
74	4	0,178	0,467	-0,333	0,798
75	4	0,405	0,434	-0,236	0,695
76	4	-2,022	2,775	-5,932	0,032
77	4	0,308	0,381	-0,046	0,747
78	4	-1,472	0,749	-2,121	-0,390

Source : Auteurs

2.2.3. Résultats d'estimation des caractéristiques de la gestion du résultat comptable des grandes entreprises du Bénin

Le tableau ci-dessous présente les résultats d'estimation des déterminants de la gestion du résultat comptable dans les grandes entreprises du Bénin. Il ressort ici que les coefficients des variables : le type de formation du dirigeant de l'entreprise, l'expérience du dirigeant de l'entreprise et le statut dirigeant de l'entreprise apparaissent ici positifs et significatifs au seuil de 1%. Ainsi, lorsque le dirigeant de l'entreprise est actionnaire de l'entreprise, la probabilité de maximisation de résultat est de 66,5%. Ce résultat est attendu, puisque sa position d'actionnaire lui permet de bien gérer, car la valeur ajoutée qui sera créée sera répartie au nom de ce dernier en plus de son salaire de dirigeant. De même, lorsque le dirigeant de l'entreprise a plus de 5 ans d'expérience dans l'entreprise, la probabilité qu'il maximise le résultat est de 67,88%. Ce résultat est aussi attendu, car l'expérience en toute chose détermine le résultat. Autrement dit, plus un individu a de l'expérience dans un domaine, plus il maîtrise le domaine et cela lui permet de maîtriser toutes situations imprévisibles qui peuvent entraver

les résultats du domaine. C'est le même cas lorsqu'un individu se retrouve dirigeant dans une entreprise. En outre, lorsque le dirigeant de l'entreprise est gestionnaire, la probabilité qu'il maximise le résultat est de 66,3%. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que ce dernier à tous les acquis en entreprise qui passe par sa formation de gestionnaire de base.

Tableau 3 : Résultats d'estimation des caractéristiques de la gestion du résultat comptable des grandes entreprises du Bénin

VCRD	Effets marginaux	Coefficients	Ecart types	P-value
1. Statut	0,665	-	0,154	0,003
1. Expérience	0,678	-	0,163	0,000
1. Type de formation	0,663	-	0,156	0,001
Effectif du personnel	-	-0,000	0,000	0,237
Rentabilité financière	-	-0,003	0,003	0,200
Pression fiscale	-	9,63e-111	2,09e-10	0,645
Constance	-	-0,799	0,140	0,000

Source : Auteurs

2.3. Discussion des résultats

Plusieurs études ont été menées sur l'influence du profil du dirigeant sur la gestion du résultat comptable. En effet, Othman et Zéghal, 2011, ont montré que les caractéristiques de l'entreprise et les caractéristiques du gestionnaire de l'entreprise favorisent la manipulation des données comptables et financières, la gestion du résultat comptable. De façon précise, selon Chapellier (1994 et 1997), la formation et les objectifs des dirigeants, la mission et la formation des comptables internes, l'implication des comptables externes, l'expérience, l'âge et le type de formation des dirigeants sont des déterminants comportementaux qui affectent la gestion du résultat comptable de l'entreprise. De même, Julien et Marchesnay (1988) ont mis en évidence l'influence personnelle du dirigeant-proprétaire, son autonomie décisionnelle, la propriété des capitaux, la forte influence de l'environnement, la faiblesse des parts de marché, l'aspect spécialisé des activités sur les pratiques de gestion du résultat.

Smith (1976) montre que l'existence de groupes d'actionnaires limite la pratique de lissage de la performance des firmes américaines. Dempsey, Hunt et Schroeder (1993) montrent

également que les entreprises sans grands actionnaires extérieurs (détenant au moins 10 % du capital) ont tendance à classer les bénéfices comme éléments d'exploitation et les pertes comme résultats extraordinaires. Les résultats montrent que les dirigeants qu'en moyenne 56,41% des grandes entreprises de l'étude maximisent leurs résultats comptables contre 43,58% qui minimisent leurs résultats sur la période d'étude. De plus, les résultats de Zhong et al. (2007) montrent que la présence de groupes d'actionnaires n'empêche pas la gestion des résultats lors de mauvaises performances. L'ampleur de cette gestion varie en fonctions du profil du dirigeant de entreprises.

Les signes des coefficients de toutes les variables de notre modèle l'estimation respective en panel des modèles de variables comptables de régularisation (VCR) et du modèle probit sont conformes à ceux anticipés selon la théorie et significatifs, le type de formation, l'expérience et le statut du dirigeant (actionnaire) sont déterminant de la maximisent des résultats comptables. Ces résultats soutiennent donc l'hypothèse principale qui suppose le profil du dirigeant influence la gestion du résultat comptable des grandes entreprises au Bénin.

Conclusion

L'objectif visé par cette étude est d'analyser l'influence du profil du dirigeant sur la gestion du résultat comptable des grandes entreprises dans un contexte de sous-développement touchant un pays comme le Bénin.

Pour atteindre cet objectif, l'estimation respective en panel des modèles de variables comptables de régularisation (VCR) et du modèle « probit » est adoptée. Les données utilisées proviennent, d'une part de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) du Bénin et portent sur les états financiers de 78 grandes entreprises (sur la période 2018-2022), et d'autre part, des données d'enquête sur les informations nécessaires du profil des dirigeants des grandes entreprises. Les résultats montrent qu'en moyenne 56,41% des grandes entreprises de l'étude maximisent leurs résultats comptables contre 43,58% qui minimisent leurs résultats sur la période d'étude. Egalement, les résultats mettent en évidence une influence positive et significative du type de formation, de l'expérience et du statut du dirigeant (actionnaire) sur la gestion des résultats comptables.

En effet, pour ce qui est de la variable explicative statut du dirigeant et de la variable expliquée gestion du résultat comptable des grandes entreprises installées au Bénin, notre résultat contredit ceux obtenus par Smith (1976) qui montrent que l'existence de groupes d'actionnaires limite la pratique de lissage de la performance des firmes américaines et de

même que ceux de Dempsey, Hunt et Schroeder (1993) qui constatent aussi que les sociétés sans actionnaire externe dominant (détenant au moins 10 % du capital) tendent à classer les profits parmi les éléments d'exploitation, et les résultats déficitaires (pertes) en résultat exceptionnel. Par contre, Zhong et al. (2007) montrent que la présence de groupes d'actionnaires n'empêche pas la gestion des résultats lors de mauvaises performances.

La particularité de notre recherche réside dans le fait que nous avons testé de façon directe le lien entre les différentes variables et la gestion du résultat comptable à travers les pratiques des grandes entreprises au Bénin. Ce qui nous a permis de découvrir que dans notre contexte, toutes les trois variables (le type de formation du dirigeant, l'expérience du dirigeant, le statut du dirigeant) expliquent au mieux la maximisation du résultat comptable de par ses pratiques dans le contexte béninois.

Ainsi, cette étude édifiera les parties prenantes des entreprises sur les raisons ou les facteurs qui poussent les gestionnaires à manipuler le résultat de l'entreprise. Elle permettra aux potentiels bailleurs de fonds d'avoir une idée sur la sécurité de leur investissement. De même, les résultats montrent que les dirigeants des grandes entreprises béninoises à travers leur type de formation, leur expérience et leur statut recherchent à afficher une bonne santé financière de l'entreprise selon la position qui les arrange afin de séduire les bailleurs ou investisseurs à leur faire confiance dans l'accompagnement des entreprises par des prêts ou des prises d'actions.

Cette étude comporte néanmoins quelques limites qui peuvent être résumées comme suit :

- la taille de l'échantillon ; un échantillon de 78 entreprises ne semble pas suffisant pour mieux cerner tous les contours du problème de recherche ;
- la non prise en compte de certaines variables sociodémographiques telles que le revenu, le sexe, le niveau d'instruction et l'âge du dirigeant.

Pour des recherches futures, nous suggérerons d'augmenter la taille de l'échantillon. Comme pistes futures de recherches nous proposons également d'introduire les variables évoquées ci-haut pour affiner davantage le travail.

ANNEXES

Statistiques descriptives des variables de mesure des variables comptables de régularisation discrétionnaires

Descriptive Statistics

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
VCRAAt1	311	-.488	6.584	-69.78	36.919
M	312	0	0	0	0
VCAVcrÃ©anceAt1	312	-3.758e+19	7.762e+20	-6.363e+21	7.613e+21
Imm corpAt1	312	7.458e+18	8.940e+19	0	1.531e+21

Statistiques descriptives des variables comptables de régularisation discrétionnaires par grandes entreprises de notre échantillon d'étude

ID	N	Mean	SD	Min	Max
1	4	1.107888	1.154523	-.533331	2.034426
2	4	-1.415482	.7758472	-2.260351	-.428643
3	4	-.2618022	.1997161	-.4520708	.0080035
4	4	2.138562	2.398509	-.1210452	5.219098
5	4	-.1850362	.1384804	-.3069568	-.0602144
6	4	5.824084	9.159934	-.0658176	19.42016
7	4	1.042883	1.718109	-.3910347	3.534372
8	4	-.2151547	.2383574	-.3833654	.1380593
9	4	.0580038	.4946852	-.5347682	.6486656
10	4	-6.075218	5.120602	-11.11932	-.6162854
11	4	-1.710817	1.259945	-2.839177	-.1518474
12	4	.6709386	1.16029	-.0990458	2.399114
13	4	-.3803298	.0457538	-.4171146	-.3149312
14	4	2.207443	1.012834	.7405036	3.065703
15	4	-.1815435	.0784406	-.2693045	-.0805603
16	4	.6617019	.5900881	.1144539	1.490963
17	4	4.550905	7.949973	-.1098174	16.40344
18	4	.2354252	1.085389	-.4508993	1.830443
19	4	-.0901638	.363294	-.4030132	.292021
20	4	-.0152087	.8040658	-.8146817	1.09342
21	4	.0091895	.4872388	-.6379142	.4294237
22	4	1.161769	1.111739	-.2424702	2.449517
23	4	4.193926	6.375501	-3.140504	10.64106
24	4	-.4237456	.3940065	-.8429055	-.0351175
25	4	.8479121	1.304269	-.2650144	2.735108
26	4	-.4464479	2.754218	-4.498858	1.661407
27	3	.401694	.9937009	-.7455137	.9947222
28	4	.0861633	.2937118	-.2129697	.4875108
29	4	4.692454	9.799757	-.8434125	19.35722
30	4	2.661949	2.726355	-.5894164	5.885746
31	4	-.1586031	.3708565	-.5235593	.245003
32	4	12.6228	24.49803	-.9563211	49.34168
33	4	-.0934722	.5880945	-.6634689	.7308819
34	4	1.496957	1.672939	-.2524866	3.1205
35	4	.0843363	.925471	-.7347808	1.176597
36	4	.2393779	.4474992	-.3321426	.635469
37	4	.4895201	.6379755	.0509823	1.432522
38	4	-2.957161	6.07771	-11.93405	.897095
39	4	2.085418	3.155262	-.5833419	6.073868
40	4	1.01062	.9815529	-.1295137	2.265722
41	4	.0875796	.2142572	-.1265016	.294114
42	4	-.051985	2.008315	-2.820814	1.746086
43	4	-.0272587	1.963479	-1.599317	2.817277
44	4	.1297089	.7717781	-.3799301	1.272615
45	4	.8616013	3.621498	-1.772168	5.937896
46	4	.3425266	.2471366	.1180175	.5652601
47	4	-3.89108	7.936946	-15.75043	1.047918
48	4	-.2476908	1.104069	-1.716569	.9303119
49	4	1.43429	1.638991	-.042383	3.778216
50	4	.7363477	1.497052	-.4512123	2.918787

51		4	-9.482786	18.56956	-37.32883	.3712639
52		4	-3.01538	5.026846	-10.55467	-.4145408
53		4	.6828282	1.152669	-.1607378	2.33885
54		4	-1.612466	2.472232	-5.290067	-.1526916
55		4	-.7987927	.4451754	-1.34877	-.2632504
56		4	-6.221825	11.55117	-23.54628	-.2219524
57		4	.9104214	.7222669	.2125206	1.841918
58		4	3.464964	6.239255	.1284636	12.82099
59		4	.4483148	.4639626	.1799513	1.143078
60		4	.5344428	.474742	.1098392	1.048856
61		4	-.4683952	.9132628	-1.501673	.7216333
62		4	1.884585	3.738131	-1.604899	6.881775
63		4	-.4706802	.9683739	-1.590451	.7725105
64		4	.7647274	1.216529	-.229126	2.523007
65		4	1.212329	2.211793	-.3797283	4.459986
66		4	-.8896974	1.294694	-2.822847	-.1240088
67		4	.9038105	.8366056	-.2288534	1.787483
68		4	.3643105	.6119952	-.0834456	1.237934
69		4	-1.972853	3.488262	-7.197149	.038155
70		4	.010333	.3807377	-.2323583	.5766358
71		4	1.187038	3.487621	-1.482365	6.317526
72		4	-16.79835	33.08869	-66.43066	-.0867568
73		4	-3.279851	5.012062	-10.73159	-.3172787
74		4	.1788018	.4672645	-.3337035	.7982457
75		4	.4056699	.4342104	-.2366775	.6955486
76		4	-2.022539	2.775112	-5.932004	.0320395
77		4	.3081509	.3810001	-.0462017	.7473263
78		4	-1.472459	.7495797	-2.121498	-.3908955

Total		311	3.86e-09	6.154169	-66.43066	49.34168

Résultat d'estimation par Probit des caractéristiques de la gestion du résultat comptable des grandes entreprises du Bénin de notre échantillon d'étude

Probit regression Number of obs = 387
 LR chi2(5) = 103.07
 Prob > chi2 = 0.0000
 Pseudo R2 = 0.1969

Log likelihood = -210.16122

accru	Coefficient	Std. err.	z	P> z	[95% conf. interval]	
1.Statut	.4516507	.1543148	2.93	0.003	.1491991	.7541022
1.Exp	.8411292	.1632346	5.15	0.000	.5211953	1.161063
1.Typefor	.4980441	.156747	3.18	0.001	.1908256	.8052625
Effperson	-.000034	.0000288	-1.18	0.237	-.0000904	.0000224
ROE	-.0038496	.0030017	-1.28	0.200	-.0097328	.0020335
Impôt_RES	9.63e-11	2.09e-10	0.46	0.645	-3.13e-10	5.06e-10
_cons	-.7991345	.1409497	-5.67	0.000	-1.075391	-.5228781

Statut

Résultats des effets marginaux des caractéristiques de la gestion du résultat comptable des grandes entreprises du Bénin de notre échantillon d'étude

margins Statut Exp Typefor

Predictive margins Number of obs = 387
 Model VCE: OIM

Expression: Pr(accru), predict()

	Margin	Delta-method std. err.	z	P> z	[95% conf. interval]	
Statut						
0	.5184785	.0346029	14.98	0.000	.450658	.586299
1	.6657771	.0345118	19.29	0.000	.5981351	.7334191
Exp						

	0		.383352	.0481473	7.96	0.000	.288985	.4777191
	1		.6786642	.0284561	23.85	0.000	.6228913	.734437
Typefor	0		.4974097	.0388502	12.80	0.000	.4212648	.5735546
	1		.6630387	.0325904	20.34	0.000	.5991627	.7269147

BIBLIOGRAPHIE

Albouy (2002), "L'actionnaire comme apporteur de ressources financières," *Revue française de gestion*, Lavoisier, vol. 141(5), pages 17-35.

Aria A., Glover J., Sunder S. (1998), Earnings management and the revelation principle, *Journal of accounting studies*, volume 3, numéro 1 et 3, pp. 8-34.

Austin J., Gaver J., Gaver K. (1995), Additional evidence on bonus plans and income management, *Journal of accounting and Economics*, volume 19, numéro 1, pp. 3-28.

Baghar, N. (2020). La gestion des résultats comptables: l'influence de la taille, de l'endettement et de la performance, Cas des sociétés marocaines cotées. *Revue Du contrôle, De La Comptabilité Et De l'audit*, 2(3). Retrieved from <https://www.revuecca.com/index.php/home/article/view/224>

Becker C., Defond M., Jiambalvo J., Subramanyam K.R. (1998), The effect of audit quality on earnings management, *Contemporary accounting research*, volume 15, numéro 1, pp. 1-24.15.

Boukich, K. et El Akry, E.K. (2022), Adoption des IFRS et qualité de l'information financière: Quel impact sur la gestion des résultats ? . *Revue Française d'Economie et de Gestion*. 3, 11 (nov. 2022).

Burgstahler D., Dichev I. (1997), Earnings management to avoid earnings decreases and losses, *Journal of accounting and economics*, 24 (December), pp. 99-126.

Cahan S. (1992), The effect of antitrust investigations on discretionary accruals : a refined test of the political cost hypothesis, *The accounting review*, volume 67, numéro 1, pp. 77-95.

Carmines E., Zeller R. (1979), Reliability and validity assessment, Sage University Paper, série : Quantitative applications in the social sciences, 07-017, p. 71.

Casta JF (2000), La théorie positive de la comptabilité, *Encyclopédie de la comptabilité, du contrôle de gestion et de l'audit*, *Economica*, pp. 1223-1332.

Christie A., Zimmerman J. (1994), Efficient and opportunistic choices of accounting procedures : corporate control contests, *The accounting review*, volume 69, numéro 4, pp. 539-566.

Clarkson, M.B.E. (1995) A Stakeholder Framework for Analyzing and Evaluating Corporate Social Performance. *Academy of Management Review*, 20, 92-117.

Cyert R., March J. (1963), *A behavioral theory of the firm*, 2ème édition (1992), Blackwell publishers, pp. 252.

Daley LA, Vigeland RL. (1983), The effect of debt covenants and political costs on the choice of accounting methods ; the case of R&D costs, *Journal of accounting and economics*, volume 4, pp. 195-211.

DeAngelo H., DeAngelo L., Skinner D. (1994), Accounting choice in troubled companies, *Journal of accounting and economics*, volume 17, Janvier, pp. 113-143.

DeAngelo L. (1981), Auditor size and audit quality, *Journal of accounting and economics*, volume 3, pp. 183-199.

Dechow P., Sloan R., Sweeney A.P. (1996), Causes and consequences of earnings manipulation, *Contemporary accounting research*, volume 13, pp. 1-36.

DeFond M. & Jiambalvo J. (1994), Debt covenant violation and manipulation of accruals, *Journal of accounting and economics*, volume 17, pp. 145-176.

DeFond M., Park C. (1997), Smoothing income in anticipation of future earnings, *Journal of accounting and economics*, volume 23, pp. 115-139.

DeFond M., Subramanyam K.R. (1998), Auditor changes and discretionary accruals, *Journal of accounting and economics*, volume 25, numéro 1, février, pp. 35-69.

Dempsey, S., Hunt, H., Schroeder, N. (1993). Earnings management and corporate ownership structure : an examination of extraordinary item reporting. *Journal of Business, Finance and Accounting* 20(4) : 479-500.

Ding, Y., Chen, Y., Wang, W. (2007). An episode of new duplicate gene birth mediated by DNAREP1_DM in *Drosophila*. *A. Dros. Res. Conf.* 48 : 957C.

Dumontier P. et Raffournier B. (1999), « Vingt ans de recherche positive en comptabilité financière », *Comptabilité, contrôle, audit, Les vingt ans de l'AFC*, mai, pp. 179-197.

Fields T., Lys T. et Vincent L. (2001), « Empirical research on accounting choice », *Journal of Accounting and Economics*, vol. 31, pp. 255-307.

Francis J. et Krishnan J. (1999), « Accounting accruals and auditor reporting conservatism. », *Contemporary Accounting Research*, vol.16, n°1, pp.135-165.

Kelly, V. A. (1983), *The curriculum, theory and practice*, London: Paul Chapman.

Ndjambou, R., & Sassine, M. S. (2014). étude de la relation entre profil du dirigeant, culture et performance des PME gabonaises: Clarification des compétences et de la vision. *La Revue Gestion et Organisation*, 6, 7-19.

Hakim Ben Othman, Daniel Zéghal. (2011), Analyser des déterminants de la gestion des résultats : Cas des firmes canadiennes, françaises et tunisiennes.

Perols, J. L., & Lougee, B. A. (2011), The relation between earnings management and financial statement fraud. *Advances in Accounting*, 27(1), 39–53.

Pigé B. (2002), « La gouvernance d'entreprise dans les PME: l'adaptation du profil du dirigeant aux besoins de l'entreprise », *Revue internationale PME : Économie et gestion de la petite et moyenne entreprise*, vol.15, n° 2, pp. 119-142.

Quartey, P., Turkson, E., Abor, J.Y. And Iddrisu, A.M. (2017), Financing the Growth of SMEs in Africa : What Are the Constraints to SME Financing within ECOWAS? *Review of Development Finance*, 7, 18-28.

Roychowdhury / *Journal of Accounting and Economics* 42 (2006) 335–370

Schwiebacher, A. and Larralde, B. (2010), Crowdfunding of Small Entrepreneurial Ventures.

Smith, A. (1776). « Recherche sur la Nature et les Causes de la Richesse des Nations ».

(Traduit par J. A. Roucher). Paris : Chez Buisson. Réed. 1790.

St-Pierre J. (2004), La gestion du risque : Comment améliorer le financement des PME et faciliter leur développement, Presses de l'Université du Québec Canada, Québec.

Teyssier C. (2010), L'influence des caractéristiques du dirigeant et de l'équipe dirigeante sur le management financier de la PME en hyper-croissance : une approche par études de cas, Xe Congrès International francophone en Entrepreneuriat et PME (CIFEPME).

Zhong, H., Li, Z., Lin, S., and Chang, Y. (2007), Initiation of V(D)J recombination in zebrafish (*Danio rerio*) ovaries